

P.F. Lévesque

P.F. Oui, Lévesque... elles ont été là combien de temps? J pense pas que c'est le gouvernement qui a fait quelque chose, c'est leurs avocats, puis ça leur a coûté cher...

A. Sandra... Qu'est-ce que vous pensez de tout ça? Qu'est-ce qui va arriver? Est-ce que le gouvernement canadien va pouvoir les faire sortir de là?

P.F. Le gouvernement canadien va jouer un rôle dedans, mais moi aussi j pense que c'est les avocats... puis j me dis si j suis innocente... j veux dire ça même pas rapport avec les autres... si j suis innocente j vais me défendre, si j reste là "too bad"... mais j veux dire j ai le droit de me défendre, j vais essayer de me défendre...

A. En utilisant les avocats?

P.F. L'avocat, en communiquant avec l'ambassade, en prenant toutes... j vais demander à un avocat de me conseiller sur ce que je peux faire, puis ce que j peux pas faire... mais...

A. Vous pensez qu'il y a moyen de s'en sortir?

P.F. Il y a moyen de s'en sortir certainement... dans n'importe quelle situation y'a moyen de s'en sortir...

A. Avec le temps...?

P.F. Probablement... ça va prendre du temps. Toutes les choses légales prennent du temps... Premièrement, j me sens pas tellement concernée par ça parce que je l'emmènerais jamais le paquet... j veux dire, la plupart du temps si j'ai ramené quelque chose c'est vraiment des gens que je connais, je sais c'est quoi... j prendrais pas la responsabilité pour un inconnu qui viendrait me dire: écoute même si j te donne un cadeau... j'ai rien à faire avec ça... puis c'est pour ça que j me sens pas... mais si je serais prise dans cette situation là, légalement j'essaierais de me défendre.

A. Quels sont les gestes que vous pourriez poser ou ne pas poser à l'inverse là... pour vous protéger lorsque vous voyagez à l'extérieur du pays? C'est quoi les choses qu'il faudrait penser à faire ou à ne pas faire quand on quitte le pays pour éviter justement de se faire prendre dans des